****

Formation en apiculture

Appel à projets 2018

**Référentiel de compétences**

**pour un cours**

**d’apiculture d’initiation**

**Objectifs**

Le présent référentiel de compétences **définit les compétences minimales à prodiguer à des candidats élèves apiculteurs dans le cadre d’un cours d’apiculture d’initiation.**

Les particularités pédagogiques, philosophiques et techniques des uns et des autres ne sont pas prises en considération. Il appartient aux ruchers écoles de définir leur programme de cours. Il ne s’agit pas de dicter des règles de conduite ni d’uniformiser l’enseignement de l’apiculture en Wallonie dont chacun apprécie la riche variété. Il s’agit de répondre à la question suivante : Quelles sont **les notions de base fondamentales**, théoriques et pratiques, à enseigner dans une école d'apiculture pour permettre aux candidats élèves apiculteurs d’approcher au mieux l’apiculture et l’abeille dans son environnement ?

Ce référentiel, sélectionne des **savoirs et savoir-faire** issus du référentiel de compétences pour un cours d’apiculture de base, jugés intéressants à la fois pour satisfaire la curiosité intellectuelle de certains quant au fonctionnement de l’abeille et son rapport à l’environnement et d’autre part appréhender les contraintes qu’implique l’élevage des abeilles. Il s’agit donc à la fois de rassasier les « curieux » tout en donnant une image non édulcorée de l’apiculture afin que les candidats élèves s’engagent dans une formation apicole en connaissance de cause.

La liste des items du référentiel de compétences a été établie en collaboration avec les ruchers-écoles wallons et est en accord avec les objectifs poursuivis par la Région wallonne en matière de développement de l’apiculture. Elle constitue une liste de compétences (comprendre, connaître, reconnaître, savoir exécuter, etc.) que tout candidat apiculteur doit avoir acquises à l’issue d’un cours subsidié et cautionné par la Région. Cette liste doit dont être couverte la plus exhaustivement possible par le contenu de tout cours prétendant à une subvention.

Un référentiel n’est pas un « programme de cours ». Il n’est « qu’un » socle de compétences sur lequel les porteurs de projets sont censés se baser pour établir leur programme. Toute liberté est laissée aux équipes pédagogiques pour déterminer le contenu, la chronologie, la forme de leurs plages de cours, à condition qu’une majorité des items des référentiels de compétences se retrouvent d’une manière ou d’une autre, sur le fond, dans le programme du cours.

Il ne s’agit pas pour le porteur de projet de recopier les items ni même de simplement les paraphraser. Les items doivent être déclinés, se fondre, de manière cohérente dans un programme. Ainsi, par exemple (voir la feuille « Exemple » du classeur Excel « 2018\_Programme de cours\_X.xlsx » figurant dans les documents de l’appel à projets 2018), les 3 items C-B1-T à C-B3-T figurant dans le référentiel pour un cours d’initiation dans la catégorie « B - Anatomie, biologie, éthologie » peuvent très bien faire l’objet d’un cours de 2 heures intitulé « l’abeille, un insecte social ». Il revient alors au porteur de projet (cela lui est clairement demandé) de faire figurer dans la présentation de son programme les 3 items C-B1-T, C-B2-T, C-B3-T au regard de l’intitulé de son cours de 2 heures. Ce faisant, il s’engage à traiter les 3 sujets sous son intitulé.

Remarque : Rien n’interdit d’inclure dans un programme de cours des compétences non reprises dans ces compétences de base.

**Référentiel de compétences pour un cours d’apiculture d’initiation (CI)**

**Abréviations :** T : Théorie ;P : Pratique

**A - Botanique et environnement**

CI-A1-T Comprendre la notion d’écosystème

CI-A2-T Connaître les principes de la pollinisation des plantes entomophiles

CI-A3-T Reconnaître les principaux insectes pollinisateurs

CI-A4-T Savoir différencier les abeilles mellifères des abeilles sauvages, des bourdons, des syrphes, des guêpes et des frelons

CI-A5-T Connaître les besoins de l’abeille et ce qu’elle récolte dans son environnement

**B - Anatomie, biologie, éthologie**

CI-B1-T Savoir identifier les différentes castes au sein de la colonie (ouvrières, reine, mâles)

CI-B2-T Connaître la fonction des différentes castes

CI-B3-T Savoir ce qu’est le super organisme et son mode de fonctionnement

**C - Conduite des colonies**

CI-C1-T Avoir conscience des avantages et inconvénients d’avoir des ruches

CI-C2-P Savoir ouvrir une colonie et manipuler les cadres

CI-C3-P Savoir identifier les cellules d’ouvrières et de mâles, reconnaître les cellules royales

CI-C4-P Savoir trouver la reine

**D - Matériel et rucher**

CI-D1-TP Connaître et savoir utiliser l’équipement de base de l’apiculteur pour visiter une colonie d’abeilles

CI-D2-P Savoir allumer un enfumoir et pourquoi

CI-D3-T Savoir expliquer la fonction des différentes parties d’une ruche moderne

**E - Produits de la ruche**

CIE1-TP Connaître les produits de la ruche